



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La sécurité numérique des collectivités territoriales

Question écrite n° 36202

Texte de la question

M. Benjamin Griveaux attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques sur la recrudescence des attaques par « rançongiciels » (*ransomwares*) à l'encontre des collectivités territoriales. Depuis 2018, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (ANSSI) observe une montée inquiétante du nombre d'intrusions informatiques ayant eu pour but d'extorquer de l'argent à des organismes aussi bien privés que publics. Notamment, on constate ces derniers mois qu'un nombre significatif de collectivités locales, toutes tailles confondues, ont été touchées par des cyber-attaques de type « rançongiciel ». Les collectivités territoriales sont en effet des cibles privilégiées, puisqu'elles sont amenées par nature à conserver des données sensibles et à gérer des services publics indispensables à la vie des Français. En outre, la généralisation du télétravail, dans le contexte de la crise sanitaire, a permis aux cyber-attaquants d'exploiter de nouvelles vulnérabilités informatiques jusqu'à ce jour inexistantes. Il souhaite donc l'interroger sur les mesures prises par le Gouvernement, en particulier l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations, pour accompagner l'ensemble des collectivités territoriales face à cette nouvelle menace. Il lui demande également de préciser le nombre d'interventions de l'ANSSI, en 2020, sur des incidents ayant à la fois affecté des collectivités territoriales et ayant impliqué l'utilisation de « rançongiciels ».

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Griveaux](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36202

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Transition numérique et communications électroniques](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1092

Question retirée le : 18 mai 2021 (Fin de mandat)